

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE (article 173 LTE)

L'article 173 de la Loi française de Transition Energétique est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Cet article prolonge l'article 224 de la loi de Grenelle II et introduit de nouvelles exigences de transparence pour les investisseurs institutionnels, notamment en ce qui concerne les modalités de prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans leurs politiques d'investissement.

Le bilan de MADP Assurances étant inférieur à 500 M€, nous sommes exonérés de l'obligation de déclaration détaillée et devons uniquement fournir une description générale de notre prise en compte de ces critères.

- **Détentions en direct** : MADP Assurances détient en direct un portefeuille d'actions qui représente 25% des placements financiers en valeur de réalisation.

Nous intégrons les critères ESG dans notre gestion, notamment en ayant exclu en 2017 les sociétés impliquées dans la production du tabac et en 2018 les sociétés liées à la production d'alcool. Rappelons que le portefeuille de MADP Assurances est en plus-values latentes ce qui nous contraint à progresser lentement sur ce type de réallocation en raison de l'impact significatif sur le résultat de MADP Assurances. Ainsi en 2019, peu de mouvements ont été réalisés sur ce portefeuille titres.

- **Fonds dédiés et fonds ouverts** : ces fonds (Ballu obligations, Ballu actions et SICAV diversifiées) représentent 53% de nos placements financiers en valeur de réalisation. Nos deux fonds dédiés sont gérés par la société Financière de la Cité.

Au sein du fonds dédié **Ballu actions**, la politique de sélection de titres s'attache à analyser systématiquement les risques environnementaux auxquels les sociétés sont exposées, ces risques pouvant grever la rentabilité à long terme des sociétés. Les investissements se font principalement dans des grandes sociétés cotées européennes qui publient en annexe de leur document annuel un rapport RSE dans lequel sont décrits leurs engagements à long terme en termes de responsabilité environnementale et sociale. Sur un plan sectoriel, au 31 décembre 2019, le fonds Ballu Actions n'était pas exposé aux secteurs les plus polluants qui ont un impact négatif sur l'environnement. **Ainsi, le fonds ne détenait aucune position dans le secteur pétrolier, minier, cimentier.**

Dans la **chimie**, Ballu Actions était exposé à la société de chimie de spécialité française ARKEMA (3,5%) qui est le leader mondial dans la chimie verte et dans la conception de matériaux respectueux de l'environnement. Le fonds était par ailleurs exposé à hauteur de 18% au secteur des services publics. Ce secteur est central dans une problématique de croissance durable et respectueuse de l'environnement. De nombreux acteurs ont augmenté ces dernières années le poids de leur production en énergie renouvelable.

Le fonds était exposé à hauteur de 22,7% au secteur des **opérateurs télécoms et des médias**. Orange a fortement amélioré la qualité de ses cadres dirigeants intermédiaires après les vagues de suicide qui ont touché le groupe dans les années 2000. La problématique des opérateurs télécoms, outre les aspects de management, repose essentiellement sur l'impact des ondes radiofréquences antennes sur l'environnement proche. Tous les groupes ont mis en place des procédures d'installation permettant de réduire cet impact.

Dans la **consommation cyclique** (10,8% du fonds), le fonds était exposé à Elior (5,4%) et Sodexo (4,5%). Elior a mis en place un « Positive Foodprint Plan » qui lui permet de « laisser une empreinte positive du champ à la fourchette », en lien avec les fournisseurs, clients, convives et collaborateurs. Sodexo s'est engagé de la même façon dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et le recours aux circuits courts.

Le fonds était exposé à hauteur de 34,2% à la **pharmacie**. Tous les grands laboratoires pharmaceutiques ont mis en place une politique RSE.

Au sein du fonds dédié **Ballu obligations**, la part des obligations d'Etats est prépondérante (75%) avec une représentation de la France à hauteur de 40% du portefeuille.

La dette privée représente un quart du portefeuille et se concentre sur quelques secteurs : automobile avec des sociétés comme VW, SCANIA, FIAT, DAIMLER, GENERAL MOTORS, entreprises très polluantes qui essaient par tous les moyens de contribuer à améliorer leur image via des projets environnementaux ou sociétaux.

Un autre secteur représenté est celui de l'agro- alimentaire (AUCHAN, COCA-COLA). Le RSE prend une place particulièrement importante dans le secteur agroalimentaire qui connaît depuis plusieurs années, de profonds bouleversements en raison d'attentes sociétales de plus en plus fortes.

Le secteur des transports est aussi présent dans le portefeuille (Deutsche BAHN, RATP). La R.S.E. a permis d'harmoniser les temps de conduite et de repos des conducteurs de véhicules de plus de 3,5 t ou de plus de 9 places , Le transport ferroviaire est à l'heure actuelle un des plus écologique qui soit et ceci concerne à la fois Deutsche Bahn (SNCF Allemand) ou RATP avec les réseau de métro Francilien.

Enfin, le secteur bancaire est présent avec Banco Santander, Bank Baden Wurtemberg , European Investment Bank, Nordea Bank, Rentenbank, Swedbank. La plupart des banques ont développé un nouveau modèle économique de banques responsables, s'adaptant à un monde en constante évolution, avec éthique, des personnels formés et expérimentés, à la recherche d'excellence opérationnelle dans le développement des produits et dans le service client. Elles ont financé des universités, recrutent des jeunes stagiaires, des handicapés, ou financent des micro-crédits pour des personnes en difficultés dans certaines parties du monde. Sur le volet écologique, celles-ci s'engagent pour le développement durable, en contribuant à des projets environnementaux en finançant des projets d'énergies renouvelables, émission de Green Bonds.

- **Immobilier** : la part de l'immobilier dans les placements financiers de MADP Assurances représente 16% (en valeur de réalisation).

A ce jour, MADP Assurances possède les bureaux de son siège social à Paris 8° via sa filiale à 100% SAS Foncière 44GV4, un appartement à Paris 15° (loué), 27,7% des parts de la SA immobilière SIMP 13 rue Ballu Paris 9° (bureaux) et depuis fin 2017 des bureaux situés à Puteaux dans le cadre de la reprise du portefeuille de SACM.

En 2015, soucieuse d'investir dans de l'immobilier à « impact social et environnemental », MADP Assurances a souscrit des parts à hauteur de 1,5 M€ dans une OPCI spécialisée dans les résidences étudiantes, par l'intermédiaire de Swiss Life REIM qui tient compte de la politique RSE de Swiss Life. Club campus Immo 2 sélectionne des projets qui lui permettent de prendre part à l'édification d'un ensemble mixte, voire d'un nouveau quartier, pour y inscrire une résidence étudiante.